KB269 - EMAIL FOUGERE ROYALE

RÉFÉRENCE : KB269 ÉMAIL CÉRAMIQUE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

KB269 - EMAIL FOUGERE ROYALE **Code produit : KB269**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Fabrication de revêtements céramiques destinés à subir un traitement thermique sur la céramique.

1.3 FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SAS PETER LAVEM
31 rue Gay Lussac – Z.I.
94430 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE – France

Tél. : +33 (0)1 49 62 08 21 | Fax : +33 (0)1 49 62 08 22
Email : info@peterlavem.fr
Web : www.peterlavem.fr

1.4 Urgence : ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59 (24h/24)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE nº 1272/2008 (GHS).

2.2. Éléments d'étiquetage

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange de frittes (verres silicatés), substances mineraux, oxides métalliques et de pigments inorganiques.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever tout vêtement souillé ou imprégné.

Après inhalation

Amener la(les) personne(s) atteinte(s) à l'air frais.

Après contact avec la peau

Laver de précaution avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Après ingestion

En cas de malaises, conduire chez le médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

aucun(e) connu(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

aucun(e) connu(e)

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser l'équipement de protection habituel lors des incendies.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel Assurer une aération suffisante . Eviter la formation de poussière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration du produit dans les cours d'eau et les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et collecter dans un récipient approprié. Eviter la formation de poussière.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Eviter toute formation de poussières. Ne pas respirer les poussières. Ouvrir les fenêtres, pour assurer une ventilation naturelle.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Ne nécessite aucune de conditions d'un stockage particulière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Attention au limite générale de poudre MAK (A = fraction alvéolaire): 3 mg/m³.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les poussières. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protection des mains

Porter des gants de protection réalisés dans les matériaux suivants: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection des yeux

Lunettes de protection contre la poussière.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Poudre
Couleur:	vert clair
Odeur:	inodore

		Testé selon la méthode
Modification d'état		
Point de fusion:	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair:	non applicable	
Hydrosolubilité:	non déterminé	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

aucun(e) connu(e)

10.4. Conditions à éviter

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.5. Matières incompatibles

aucun(e) connu(e)

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun(e) connu(e)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité à l'ingestion
frittes, produits chimiques: LD50: > 2.000,00 mg/kg (Espèce: Rat)

Irritation et corrosivité

La poudre peut provoquer une irritation locale dans les plis de la peau ou sous des vêtements serrés.

Effets sensibilisants

aucun(e) connu(e)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson
frittes, produits chimiques: CL50 Poisson: > 1.000,00 mg/l / 96 h

Toxicité pour les daphnies
frittes, produits chimiques: CE50 Daphnie: > 100,00 mg/l / 48 h

Toxicité pour les algues
frittes, produits chimiques: IC50 algues: > 1.000,00 mg/l / 72 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Produit inorganique difficilement soluble dans l'eau. Peut être en grande partie décanté mécaniquement dans les stations d'épuration.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): - - sans danger pour l'eau.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)